



MÉTIERS DU
BÂTIMENT



Yellowbox

OFFRE DE BIENVENUE

Réservée aux artisans de la Chambre
de métiers et de l'artisanat

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.



Banque de
Nouvelle Calédonie



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE

LA BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE, *votre expert pro.*

**Vous êtes artisan de la Chambre de métiers et de l'artisanat ?
Nos projets nous intéressent !**

Profitez de nos offres de bienvenue à la Banque de Nouvelle Calédonie et cumulez les avantages qui vous sont réservés^{(1) (2)} :

- **Tenue de compte offerte** la première année suivant l'ouverture d'un compte courant à la Banque de Nouvelle Calédonie ;
- **50% de réduction sur la première année de cotisation** sur la carte de retrait ;
- **50% de réduction sur la première année de cotisation** sur une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) Visa Classic ou Premier ;
- **Un chèque de banque gratuit** par an ;
- **30% de réduction** sur les frais de cession **Daily** ;
- Pour votre compte personnel : **50% de réduction la première année** de souscription au forfait de votre choix.

⁽¹⁾ Offre valable jusqu'au 31 décembre 2019 pour toute nouvelle entrée en relation avec un artisan adhérent de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, souscrivant à l'ouverture d'un compte courant, sous réserve d'acceptation de la Banque de Nouvelle Calédonie.

⁽²⁾ Offre non cumulable avec des conditions dérogatoires ou autre tarif préférentiel.

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A au capital de 12.097.944.000 F.CFP – RCS Nouméa 74B047688 – Ridet 047 688 001 – Siège social : 10 avenue du Maréchal Foch - BP L3 98849 Nouméa Cedex Nouvelle Calédonie. Intermédiaire en assurance immatriculé au RIAS sous le n° NC 180001
Tél : (687) 25 74 00 - contact@bnc.nc - Septembre 2019.

